



**Rapport en matière de harcèlement, de  
haine, de racisme et de violence à caractère  
sexuel**

**1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024**

Présenté au Conseil le 18 juin 2025

La subvention pour la sécurité des campus vise à prévenir toutes les formes de violence touchant le corps étudiant et les membres du personnel. Elle soutient les établissements dans leurs efforts de sensibilisation et d'information concernant la prévention du harcèlement, de la haine, du racisme et de la violence sexuelle, tout en favorisant un environnement sécuritaire sur les campus.

**Présentation des initiatives de sensibilisation, des mesures de prévention et des services de soutien liés au harcèlement, à la haine, au racisme, à la violence à caractère sexuel et à la sécurité sur les campus de l'Université de Hearst.**

À l'Université de Hearst, un ensemble de ressources diversifiées est mobilisé pour offrir un accompagnement attentif et personnalisé à chaque membre de la population étudiante. Ces ressources ont pour objectif de les soutenir face aux divers défis liés à la vie universitaire, notamment en les aidant à s'adapter aux changements institutionnels, en les guidant dans leur cheminement académique, et en leur apportant un appui émotionnel et psychologique constant. L'approche humaine et proactive de l'Université se manifeste particulièrement à travers le travail de l'équipe de mentorat, qui joue un rôle central dans le maintien du bien-être étudiant. Lors des rencontres individuelles ou des suivis réguliers, cette équipe veille non seulement à répondre aux besoins immédiats des étudiantes et étudiants, mais aussi à les informer de manière claire et accessible sur l'éventail de services disponibles, tant en matière de santé mentale que de prévention et de soutien en lien avec la violence à caractère sexuel.

Grâce à une entente de services avec le [Centre Labelle Centre](#), l'Université de Hearst offre à sa population étudiante un accès à un service de soutien et d'intervention assuré par un personnel professionnel et qualifié. Ce service s'adresse à toute étudiante ou tout étudiant vivant du stress, de l'anxiété, une perte d'énergie ou de motivation, des périodes de difficulté ou de remise en question, des épisodes dépressifs, des idées suicidaires, ou tout simplement à celles et ceux qui ressentent le besoin de parler à quelqu'un dans un cadre confidentiel, respectueux et sans jugement. Ces rencontres individuelles sont offertes gratuitement, assurant ainsi un soutien accessible à toutes et à tous.

Par ailleurs, l'Université poursuit ses efforts pour maintenir et renforcer ses bonnes pratiques institutionnelles. Ainsi, les politiques et procédures relatives au harcèlement, au racisme, aux discours haineux et à la violence à caractère sexuel sont systématiquement présentées lors des journées d'orientation des sessions d'automne et d'hiver. Ce rappel proactif contribue à instaurer un climat de respect, de sécurité et de responsabilisation dès l'accueil des nouvelles cohortes. L'Université continue également de consolider son partenariat avec le Centre Labelle Centre afin de garantir la pérennité et la qualité des services de counselling et d'intervention offerts à la communauté étudiante.

Dans le but de faciliter l'accès à l'information et aux ressources, les contenus essentiels, incluant les formulaires de signalement et de plainte ainsi que les ressources d'aide, ont été actualisés et intégrés au nouveau site web de l'Université. Cette démarche vise à assurer une navigation claire et rapide pour toute personne souhaitant s'informer ou obtenir du soutien.

Depuis la fin de l'année 2022, l'Université de Hearst a également intégré la plateforme [REES](#) (Respect, Écoute, Égalité, Sécurité), un outil numérique sécurisé permettant de signaler en toute confidentialité des situations de harcèlement, de racisme, de haine ou de violence à caractère sexuel. Tout au long de l'année scolaire 2024, des efforts soutenus ont été déployés pour promouvoir l'utilisation de cette plateforme auprès de la population étudiante.

Les commentaires recueillis auprès des utilisatrices et utilisateurs de REES indiquent que la plateforme est perçue comme conviviale, intuitive et rassurante à utiliser. Cette rétroaction positive témoigne de son efficacité en tant qu'outil d'intervention préventive et de responsabilisation, tout en contribuant à renforcer le sentiment de sécurité au sein de la communauté universitaire.

Au cours du semestre d'hiver 2024, l'Université de Hearst a mené un sondage visant à dresser un portrait global du bien-être et de la sécurité de sa population étudiante. Le questionnaire abordait divers aspects de la vie étudiante, incluant la situation financière, l'emploi du temps, la santé physique et mentale, l'implication dans la vie universitaire, les expériences liées à l'intimidation, au harcèlement ou à la violence à caractère sexuel, l'utilisation des services offerts, ainsi que le niveau général de satisfaction à l'égard de la vie universitaire.

Le taux de réponse a doublé, passant de 10 % en 2023 à 20 % en 2024. Cette progression marque une amélioration significative de l'engagement des étudiantes et des étudiants envers ce type d'initiative. Elle peut témoigner d'une prise de conscience croissante à l'égard des enjeux de bien-être et de sécurité, ainsi que d'un début de mobilisation collective. L'Université poursuivra ses efforts pour stimuler cette participation, notamment par des incitatifs ciblés lors des prochaines éditions du sondage.

Malgré une satisfaction générale exprimée par les répondantes et répondants, les niveaux de stress, d'anxiété, d'épuisement et de troubles du sommeil demeurent préoccupants. Ces symptômes peuvent découler de multiples facteurs, notamment des charges académique et émotionnelle importantes, ou encore d'expériences de violence ou de discrimination.

L'analyse des signalements d'incidents révèle une évolution entre 2023 et 2024 :

| <b>Mars 2023</b><br>(10% de taux de réponse)              |                          |                         |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
|                                                           | à l'Université de Hearst | à l'extérieur de l'UdeH |
| Victime d'intimidation ou de harcèlement                  | 5                        | 9                       |
| Victime de discrimination ou de harcèlement psychologique | 4                        | 7                       |
| Victime de harcèlement ou de violence physique            | 3                        | 0                       |
| Victime de harcèlement ou violence à caractère sexuelle   | 3                        | 2                       |

| <b>Mars 2024</b><br>(20 % de taux de réponse)             |                          |                         |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
|                                                           | à l'Université de Hearst | à l'extérieur de l'UdeH |
| Victime d'intimidation ou de harcèlement                  | 1                        | 8                       |
| Victime de discrimination ou de harcèlement psychologique | 2                        | 11                      |
| Victime de harcèlement ou de violence physique            | 1                        | 1                       |
| Victime de harcèlement ou violence à caractère sexuelle   | 1                        | 1                       |

Les données de 2024 indiquent une diminution notable des cas d'intimidation, de harcèlement physique et de violence à caractère sexuel, en particulier sur le campus. Cette tendance peut refléter l'impact positif des mesures de sensibilisation et des ressources mises en place par l'Université.

Cependant, une augmentation des signalements de harcèlement psychologique, surtout à l'extérieur de l'établissement, attire l'attention sur un problème plus large au niveau communautaire. Le fait que la majorité des incidents signalés aient eu lieu hors campus souligne la nécessité de renforcer les partenariats externes et les actions de prévention au-delà du cadre universitaire.

Pour mieux répondre aux enjeux soulevés par les résultats, il est recommandé de renforcer la prévention et la sensibilisation à travers des campagnes annuelles, des témoignages, des ateliers et des formations destinées au personnel ainsi qu'à l'équipe de mentorat. Afin d'augmenter la participation au sondage de 2025, des

incitatifs seront également offerts à la population étudiante. La plateforme REES devra être mieux connue grâce à des démonstrations et une promotion accrue sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, une formation de soutien par les pairs pourrait renforcer l'écoute et l'accompagnement des personnes touchées. Enfin, une approche communautaire en collaboration avec des partenaires locaux est essentielle pour intervenir efficacement sur les situations hors campus.

Les membres de l'équipe responsable en matière de harcèlement, de haine, de racisme et de violence à caractère sexuel travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de mentorat et le Centre Labelle Centre. L'équipe de mentorat, en contact régulier avec les étudiantes et les étudiants, reçoit une formation annuelle sur la communication, le consentement et les politiques universitaires, ce qui lui permet de soutenir efficacement la prévention et d'orienter les personnes en détresse. De plus, les services étudiants sont bien connus du personnel administratif et professoral, facilitant ainsi l'aiguillage vers les ressources appropriées.

Le partenariat avec le Centre Labelle Centre enrichit les services d'intervention et les activités de sensibilisation. Il a notamment permis d'offrir des sessions et ateliers sur la prévention de la violence sexuelle et le consentement, répétés au besoin tout au long de l'année pour l'ensemble de la communauté universitaire.

### **Description des mesures pour contrer et prévenir la violence sexuelle touchant plus spécifiquement la sécurité**

Chaque année, l'Université s'engage à renforcer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel et de la population étudiante en améliorant ses installations et en optimisant l'offre de services. En 2024, un système de sécurité innovant, incluant des poignées de porte à puce, a été installé dans plusieurs secteurs des trois campus, complétant ainsi le projet de sécurisation des espaces. Désormais, chaque membre du personnel ainsi que les étudiantes et les étudiants utilisent une carte d'accès individuelle pour entrer dans les locaux durant les heures d'ouverture, garantissant un contrôle d'accès efficace et personnalisé.

Par ailleurs, l'Université partage toujours avec le Collège Boréal les frais liés à un service de garde de sécurité sur le campus de Timmins, renforçant ainsi la présence et la vigilance sur place.

**Rapport de plaintes et de signalement : Paramètres institutionnels communs –  
Plaintes formelles ou signalements de violence sexuelle du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31  
décembre 2024**

|                                                                                  |   |
|----------------------------------------------------------------------------------|---|
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de violence sexuelle       | 1 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements<br>d'agression sexuelle    | 0 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de harcèlement<br>sexuel   | 0 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de traque                  | 1 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements<br>d'outrage à la pudeur   | 0 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de voyeurisme              | 0 |
| Nombre total de plaintes formelles ou de signalements<br>d'exploitation sexuelle | 0 |

Au cours de l'année 2024, l'Université a enregistré un total d'une plainte formelle ou d'un signalement lié à une violence sexuelle. Plus précisément, aucun cas d'agression sexuelle, de harcèlement sexuel, d'outrage à la pudeur, de voyeurisme ou d'exploitation sexuelle n'a été rapporté. Toutefois, une plainte formelle ou un signalement relatif à une situation de traque a été déposée.

L'Université maintient ainsi son engagement à renforcer la sécurité et le bien-être de sa population étudiante, notamment en sensibilisant et en soutenant les étudiantes, étudiants et le personnel à porter plainte ou à signaler toute inconduite sexuelle.

Par ailleurs, à compter du 31 janvier 2025, la politique institutionnelle a été révisée par le Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail (CMSST) de l'Université de Hearst. Cette révision a permis à la politique de se conformer aux directives ministérielles issue de la *Loi de 2024 pour renforcer la responsabilisation et les mesures de soutien aux étudiants* en y intégrant la lutte contre le racisme et la haine.. La politique porte désormais le titre officiel de « Politique contre le harcèlement, le racisme, la haine et la violence à caractère sexuel », reflétant son champ d'action élargi.

Enfin, la procédure de signalement et de résolution des plaintes associée à cette politique a été mise à jour et publiée dans un document distinct, facilitant son accès et sa compréhension par l'ensemble de la communauté universitaire. Le rapport de 2025 intégrera également des données sur le racisme et la haine.

Ce rapport est soumis annuellement au Conseil d'administration pour adoption. Il est également publié sur notre site web et transmis par courrier électronique au ministère des Collèges et des Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS), à l'attention de :

Fatima Al-Dhaheer  
Senior Policy Advisor | Universities Unit  
Fatima.Al-Dhaheer@ontario.ca

Postsecondary Education Programs Branch  
Strategic Policy and Planning Division  
Ministry of Colleges and Universities